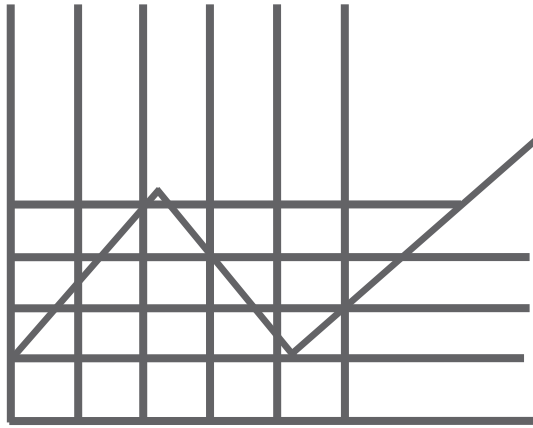




La Lettre de la BOURSE

Journal de l'Economie et des Marchés de Capitaux

Fondé le 18 Février 2003 - Récépissé N° 023/RDJ/C19/BASC

N° 207 du 18 Mars 2025 - Prix : Cameroun 400 F.cfa – Cemar 600 F.cfa

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : **Salomon Douala Epale**

INDUSTRIE TEXTILE CAMEROUNAISE

Entre promesses de croissance et abandon manifeste

Le manque de volonté politique et l'absence de stratégie adéquate menacent l'avenir de l'industrie Camerounaise du textile ; malgré un potentiel de marché évalué à 31 milliards de dollars US. Selon la Banque Africaine de Développement (BAD), le secteur fait face à des difficultés croissantes qui mettent en péril sa survie.

P. 8



CEMAC'S CAPITAL MARKET AWARDS - 3^È ÉDITION

Colloque international sur l'actionnariat populaire

Sous le parrainage de la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (Cosumaf), en partenariat avec la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale (Bvmac) et la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (Beac), la Lettre Sarl organise du 8 au 9 avril 2025, un colloque international sur le thème « actionnariat populaire en Afrique centrale : contours, enjeux et défis » à l'occasion de la 3^{ème} édition des Awards du marché des capitaux.

P. 6



Port Autonome de Douala-Bonabéri

La visite d'encouragement du SGPR

Le 15 mars 2025, le Secrétaire général de la présidence (SGPR) a effectué une visite de travail au Port Autonome de Douala-Bonabéri. L'occasion de constater les progrès réalisés sur le terrain, en conformité avec les engagements pris par le Chef de l'État en 2011, qui veut faire du PAD, un véritable levier pour le développement économique, l'emploi et la modernisation de Douala.

P. 5



Obligations du trésor assimilables

Le programme d'émission de mars 2025 du Cameroun

Les avis parvenus à notre rédaction annoncent que les émissions des Obligations de Trésor Assimilables émis par le pays ont débuté le lundi 17 Mars 2025. Celles-ci s'inscrivent dans le cadre d'un programme d'émissions d'obligations du Trésor visant à mobiliser 145 milliards de FCFA d'ici fin mars 2025.

P. 3

Désinformation et cyberfraude en Afrique Centrale

La BEAC renforce les mesures de sécurité

Selon les informations recueillies sur son site, la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) fait l'objet d'attaques répétées visant à tromper les populations des six pays membres de la CEMAC. Face à cette recrudescence de fraudes, la BEAC durcit le ton et renforce ses dispositifs de protection.

P. 4

CYBERSÉCURITÉ ET FRAUDE NUMÉRIQUE

L'IA, nouvelle arme des fraudeurs en Afrique

L'essor de l'intelligence artificielle générative facilite les fraudes à l'identité en Afrique, mettant à mal les systèmes de vérification traditionnels. Deep-fakes, faux documents et usurpations biométriques se multiplient, entraînant des pertes financières massives et mettant la pression sur les institutions.



L'intelligence artificielle permet désormais aux criminels de produire des deepfakes hyperréalistes et de manipuler des données biométriques. Entre le deuxième et le quatrième trimestre 2023, ces attaques ont été multipliées par sept. L'Afrique de l'Ouest est la plus touchée, avec une augmentation marquée des usurpations d'identité.

Les techniques de vérification classiques, telles que la reconnaissance faciale ou la vérification documentaire, peinent à contrer ces fraudes de plus en plus sophistiquées. Des plateformes clandestines, comme OnlyFake, permettent de générer de faux documents d'identité pour quelques dollars seulement, facilitant les escroqueries.

Les pertes financières explosent. Rien qu'au Nigeria, elles ont atteint 28,2 millions de dollars au deuxième trimestre 2024, dépassant les pertes totales de l'année précédente. La microfinance et les banques numériques sont les plus ciblées, avec une fraude touchant jusqu'à 35 % des vérifications d'identité.

Face à cette menace, experts et gouvernements appellent à des investissements massifs dans des solutions basées sur l'IA pour détecter les fraudes en temps réel. L'enjeu est crucial : sécuriser les identités numériques pour éviter que l'Afrique ne devienne un terrain privilégié pour la criminalité high-tech.

FORMATION ET SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Le Burkina Faso mise sur la jeunesse pour dynamiser son agriculture

Dans le cadre de sa politique de souveraineté alimentaire, le Burkina Faso a lancé un programme de formation de 200 millions de dollars destiné à 8 000 jeunes. Objectif : renforcer leurs compétences en agriculture intensive et durable pour accroître la production locale et réduire la dépendance alimentaire du pays.



Le ministère de l'Agriculture burkinabè a donné, le 4 mars, le coup d'envoi de la première phase du programme, qui bénéficiera à 2 000 jeunes sur trois mois. À l'issue de leur formation, ils recevront des terres aménagées pour lancer leurs exploitations.

Inscrit dans l'Initiative présidentielle pour la production agricole et l'autosuffisance alimentaire (IP-P3A), ce programme s'articule avec l'Offensive agropastorale et halieutique, qui cible huit filières stratégiques : riz, maïs, pomme de terre, blé, poisson, bétail-viande, volaille et mangue.

L'agriculture représente 16 % du PIB et emploie 31 % de la population active. En investissant dans la formation des jeunes agriculteurs, le gouvernement entend structurer le secteur et garantir une production durable face aux défis climatiques et économiques.

RETOUR EN FORCE SUR LA SCÈNE MUSICALE

Makoma : la renaissance d'un phénomène du gospel africain

Après 19 ans d'absence, le groupe congolais Makoma annonce son grand retour avec une formation complète et un concert prévu à Paris en octobre 2025. Une nouvelle qui ravive la nostalgie des fans et relance les spéculations sur un éventuel nouvel album.

L'annonce de la reformation de Makoma a enflammé les réseaux sociaux, marquant le retour d'un groupe culte qui avait marqué les années 2000. Cette fois, la réunification est totale, avec la présence de la chanteuse principale Nathalie, absente lors d'une tentative en



2023. Le groupe a confirmé une première date de concert le 24 octobre 2025 au Dôme de Paris, tout en laissant planer le mystère sur la possibilité d'un nouvel album.

Cette reformation a été ren-

due possible grâce à un accord signé avec le label français « The Lion Records » pour une tournée internationale. Si aucun projet discographique n'a été officiellement annoncé, le retour de Ma-

koma suscite un fort engouement, en particulier auprès des milléniaux africains qui ont grandi avec leurs titres emblématiques comme Napesi et Natamboli.

Révéle à la fin des années 90, Makoma s'était distingué par un gospel fusionnant Pop Rock, RnB et Rap, influencé par leur parcours entre l'Afrique et l'Europe. L'album Nzambe Na Bomoyi avait contribué à leur notoriété mondiale, avant leur séparation en 2004. Avec ce retour très attendu, le groupe semble prêt à renouer avec son public et à marquer une nouvelle ère du gospel africain.

PROFESSIONNALISATION DE LA DIFFUSION SPORTIVE

La CAF forme les experts francophones du football télévisé

Après une première session en Afrique du Sud pour les pays anglophones, la Confédération africaine de football (CAF) étend son programme de formation aux professionnels francophones de l'audiovisuel. Objectif : améliorer la qualité de la production télévisuelle des matchs africains.

La CAF lancera en avril la version francophone de son Académie de diffusion, visant à professionnaliser la retransmission des rencontres de football en Afrique. Après Johannesburg, où 16 pays anglophones ont bénéficié d'une première for-



mation, les experts francophones auront à leur tour l'opportunité d'apprendre auprès de spécialistes internationaux.

Cette initiative, soutenue par le président de la CAF, Dr Patrice Motsepe, s'inscrit

dans une volonté de rendre le football africain plus attractif sur la scène mondiale. « La qualité du produit télévisuel est au cœur de cet objectif », a souligné le secrétaire général Véron Mosengo-Omba.

Les participants recevront une formation pratique et théorique dispensée par des experts comme Jamie Oakford, réalisateur de la Coupe du Monde FIFA/HBS. Des partenaires majeurs tels que beIN Sports, Canal+ et SuperSport accompagneront le projet pour garantir des standards de diffusion élevés.

Avec cette académie, la CAF ambitionne d'harmoniser la qualité de production à travers ses 54 associations membres, d'accroître les revenus des droits TV et de favoriser l'émergence de talents dans le secteur audiovisuel africain.

LE GHANA INVESTIT DANS L'AVIATION CIVILE

Création d'une école de pilotage et d'un centre MRO

Dans le cadre de son discours sur l'état de la nation, le président John Dramani Mahama a annoncé la construction d'une école de pilotage moderne et d'un centre de maintenance d'aéronefs dans la région de Volta, marquant une étape importante vers le développement d'un écosystème d'aviation intégré au Ghana.

Le Ghana se lance dans un projet ambitieux visant à établir une école de pilotage et un centre de maintenance, de réparation et de révision (MRO) qui transformeront le paysage de l'aviation civile dans le pays. Annoncé par le président John Dramani Mahama lors de son récent discours sur l'état de la nation, ce projet s'inscrit dans une initiative plus large de création d'une chaîne de valeurs nationale pour l'industrie aéronautique.

Situés dans la région de Volta, ces nouveaux équipements visent à revitaliser l'aéroport de Ho, une infrastructure construite entre 2015 et 2018 pour un coût de 25 millions USD, mais qui peine à trouver sa place sur le marché. En intégrant la formation de pilotes et la maintenance d'aéronefs, le gouvernement espère non seulement générer du trafic aérien, mais également stimuler le tourisme, le commerce, et l'économie locale.

Ce projet s'inscrit dans une feuille de route plus vaste, illustrant la volonté du nouveau régime de redynamiser le secteur aérien. Lors de son discours, le président a également évoqué la création d'une compagnie aérienne nationale, visant à rompre le monopole actuel des transporteurs étrangers et à réduire les tarifs aériens. Ce double projet témoigne de l'engagement du Ghana à faire de l'aviation civile un levier de développement économique essentiel, apportant non seulement des emplois, mais également une dynamique nouvelle dans ce secteur stratégique.

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE AU CAMEROUN

Le Booster Whisky Cola au cœur d'une controverse sanitaire

L'Agence nationale des Normes et de la Qualité (ANOR) a affirmé que le Booster Whisky Cola n'est pas dangereux pour la consommation. Pourtant, des doutes persistent quant à la fiabilité des analyses menées, relançant le débat sur l'efficacité des mécanismes de contrôle alimentaire.

Le 6 mars 2025, Chantal Andely, directrice de l'ANOR, a annoncé que le Booster Whisky Cola ne présentait pas de danger avéré, tout en soulevant des interrogations sur la méthodologie d'analyse employée. Cette déclaration a suscité l'inquiétude des consommateurs, déjà préoccupés par des signalements d'effets secondaires liés au produit.

Face à la controverse, le ministre du Commerce, Luc Magloire Mbarga Atangana, a ordonné une enquête approfondie. Les analyses du Centre Technique Agro-alimentaire du Cameroun (CTA-CAM) sont critiquées pour l'absence de référentiel normatif clair et d'une accréditation internationalement reconnue, mettant en évidence les lacunes du système de contrôle.

Jean-Pierre Nguema, expert en sécurité alimentaire, souligne l'importance de méthodes rigoureuses et de standards validés : « Sans accréditation reconnue, la crédibilité des résultats est compromise. » Ce manque de normes harmonisées en Afrique aggrave la situation, exposant les consommateurs à des risques variables selon les pays.

Cette affaire impacte déjà les habitudes d'achat : une étude de l'Institut de recherche en consommation révèle que 65 % des consommateurs évitent les produits dont la sécurité est mise en cause. Pour rétablir la confiance, les autorités doivent renforcer les audits indépendants et adopter des normes strictes.

Plus largement, cette crise questionne la capacité des structures de contrôle à assurer une surveillance efficace des produits commercialisés. Une réforme des mécanismes de régulation apparaît indispensable pour garantir une protection optimale des consommateurs.

TITRISATION EN ZONE CEMAC

Un cadre réglementaire bien en place

Faisant suite à un article publié dans les colonnes de notre dernière édition, sur l'existence d'un cadre juridique encadrant la titrisation, selon les propos de Mme Gerst, la réaction de la Cosumaf à ce sujet, vient confirmer que le cadre juridique encadrant les organismes de titrisation en zone CEMAC existe bel et bien.

Le règlement CEMAC de 2022, le règlement général de la COSUMAF et une instruction spécifique de la COSUMAF régissent ces structures. Retour sur les bases réglementaires et les mécanismes d'agrément en vigueur.

Le marché financier de la zone CEMAC repose sur un cadre réglementaire précis en matière de titrisation. Contrairement aux déclarations de Mme Gerst, plusieurs textes encadrent ce secteur, notamment : le Règlement n°01/22/CEMAC/UMAC, qui définit les principes généraux des organismes de placement collectif, notamment les fonds d'investissement alternatifs (FIA), dont font partie les organismes de titrisation ; le Règlement général de la COSUMAF, qui détaille les exigences spécifiques relatives aux



FIA, à partir de la page 95 du document ; l'instruction COSUMAF n°21-24 du 9 mai 2024, qui précise les conditions d'agrément des organismes de titrisation et leur mode de fonctionnement.

Cette dernière instruction prévoit des critères stricts pour l'obtention de l'agrément : la constitution sous une forme juridique adaptée (société par actions ou entité spécialisée) ; une capitalisation suffisante et totalement libérée ; un plan d'affaires détaillé présentant la stratégie et la gestion des risques ; une gouvernance

solide avec un conseil d'administration qualifié ; le respect strict des normes de transparence et de reporting ; des mécanismes avancés de gestion des risques ; un suivi permanent par la COSUMAF, incluant des audits réguliers.

L'ensemble de ces mesures vise à garantir une transparence et une stabilité optimales sur le marché de la titrisation en zone CEMAC. La surveillance exercée par la COSUMAF permet d'éviter les risques systémiques et d'assurer la protection des investisseurs.

Un marché en plein essor malgré les réticences

La titrisation représente un levier crucial pour le financement des économies de la CEMAC, en diversifiant les sources de liquidités pour les entreprises et les institutions financières. Grâce aux garde-fous mis en place, ce mécanisme permet d'attirer des investisseurs institutionnels et d'optimiser l'allocation des ressources.

Toutefois, la méconnaissance du cadre réglementaire, comme en témoigne l'intervention de Mme Gerst, alimente des réticences injustifiées. Cette perception erronée pourrait freiner l'essor d'un marché pourtant porteur et sécurisé.

Un enjeu stratégique pour l'avenir

Au-delà de la simple reconnaissance du cadre réglementaire existant, la titrisation en CEMAC s'inscrit dans un contexte plus large de réforme des marchés financiers. La création annoncée d'une agence panafricaine de notation financière pourrait influencer l'attractivité des titres issus de la titrisation en Afrique centrale. Cependant, pour être crédible sur la scène internationale,

cette agence devra établir des critères de notation reconnus par les investisseurs mondiaux, tout en prenant en compte les spécificités économiques africaines.

Par ailleurs, le retrait progressif des banques européennes du marché africain, notamment celles de crédit aux particuliers et aux entreprises, ouvre la voie aux banques d'investissement anglo-saxonnes et aux institutions africaines, qui pourraient jouer un rôle clé dans le développement des mécanismes de titrisation.

Catherine Gerst : une erreur ou une stratégie de confusion ?

Malgré ces éléments, Mme Gerst persiste à avancer des références juridiques incomplètes. D'ailleurs, ses propos avaient déjà été corrigés lors d'un séminaire sur les financements structurés à Douala, sans qu'elle n'en tienne compte.

S'agit-il d'une simple méconnaissance du cadre réglementaire ou d'une volonté délibérée de brouiller les réalités ? Une interrogation qui demeure alors que le marché financier de la CEMAC poursuit son développement sur des bases solides.

OBLIGATIONS DU TRÉSOR ASSIMILABLES

Le programme d'émission de mars 2025 du Cameroun

Pour le premier semestre 2025, le Ministère des Finances du Cameroun met à disposition des investisseurs une opportunité de premier choix : les Obligations du Trésor Assimilables (OTA). Ces titres de dette publique offrent un rendement attractif, une exonération fiscale et la garantie souveraine de l'État, faisant d'eux une alternative fiable aux placements traditionnels.

Grâce à ces obligations, le Cameroun finance son développement tout en permettant aux investisseurs d'accéder à un produit sécurisé et liquide. Contrairement aux produits d'épargne classiques, les OTA affichent des taux d'intérêt compétitifs et sont assorties d'une garantie de l'État, éliminant ainsi le risque de défaut de paiement. De plus, elles peuvent être revendues ou refinancées avant leur échéance, offrant ainsi une flexibilité appréciable aux souscripteurs.

Les OTA sont ouvertes à plusieurs catégories d'investisseurs, notamment : les Spécialistes en Valeurs du Trésor (SVT), représentés par des banques agréées ; les investisseurs institutionnels tels que les caisses de retraite, les compagnies d'assurances et les institutions de microfinance ; toute personne physique ou morale cherchant à diversifier son portefeuille financier.

L'achat des OTA se fait selon deux principaux circuits : sur le marché primaire, où les SVT participent directement aux adjudications organisées par la Banque Centrale ; sur le marché secondaire, où les autres investisseurs peuvent acquérir ces obligations via les banques agréées, en fonction des stocks disponibles.

Deux périodes de souscription sont possibles : avant l'adjudication, avec la possibilité de déposer des ordres de pré-souscription auprès des SVT dans les quatre jours précédant la date d'émission des obligations ; après l'adjudication, avec une disponibilité des OTA à l'achat sur le marché secondaire, en fonction des quantités mises en vente par les SVT.

Le premier semestre 2025 offre plusieurs opportunités d'investissement avec des taux d'intérêt compétitifs et des maturités variées. Et les principales émissions prévues sont les suivantes : 17 mars 2025 : OTA-03 ans

MINISTÈRE DES FINANCES CAMEROUN

OBLIGATIONS DU TRÉSOR ASSIMILABLES

OPPORTUNITÉ D'UN PLACEMENT RENTABLE ET SÉCURISÉ

01

DE QUOI S'AGIT-IL ?

- Titres de la dette publique du Cameroun (OTA)
- Placements rémunérés à un taux supérieur au taux d'intérêt de l'épargne classique
- Exonération d'impôt
- Bénéficiaire de la garantie souveraine de l'État (aucun risque de défaut de paiement)
- Liquides, donc faciles à convertir en numéraire par cession ou rachat avant l'échéance

02

QUI PEUT SOUSCRIRE ?

- Les Spécialistes en Valeurs du Trésor (SVT) au sein des banques agréées
- Les investisseurs institutionnels : caisses de retraite, compagnies d'assurances, microfinance, etc.
- Tout agent économique légalement admissible (personne physique ou morale)

03

COMMENT SOUSCRIRE ?

- Les émissions de titres ont lieu sur le marché primaire de la Banque Centrale et peuvent également avoir lieu sur le marché secondaire
- Les titres sont achetés auprès des SVT ou des autres agents agréés

04

QUAND SOUSCRIRE ?

- Les ordres de pré-souscription peuvent être déposés aux guichets des SVT pendant les 4 jours précédant la date d'adjudication sur le marché primaire
- Après la date d'adjudication, les investisseurs peuvent acheter les titres sur le marché secondaire à partir du premier jour d'ouverture des OTAs sur le site des titres en vente

PROGRAMME D'ÉMISSION OTA DE MARS 2025

DATE	MATURITÉ	TAUX D'INTÉRÊT	MONTANT (EN FCFA)	ÉCHÉANCE
17-mars-25	OTA-03 ans	6,00%	25 000 000 000	19-mars-28
17-mars-25	OTA-04 ans	6,50%	25 000 000 000	19-mars-29
17-mars-25	OTA-05 ans	6,75%	25 000 000 000	19-mars-30
17-mars-25	OTA-07 ans	7,50%	20 000 000 000	19-mars-32
24-mars-25	OTA-04 ans	6,50%	25 000 000 000	19-mars-29
31-mars-25	OTA-05 ans	6,75%	25 000 000 000	19-mars-30

(6,00 %), OTA-04 ans (6,50 %), OTA-05 ans (6,75 %), OTA-07 ans (7,50 %) ; 24 mars 2025 : OTA-04 ans (6,50 %) ; 31 mars 2025 : OTA-05 ans (6,75 %)

Ces offres permettent aux investisseurs d'opter pour des placements adaptés à leurs objectifs financiers, qu'ils privilégient le court, moyen ou long terme.

Les Obligations du Trésor Assimilables constituent une solution d'investissement idéale pour ceux qui recherchent un équilibre entre sécurité, rendement et flexibilité. Elles s'imposent comme une option stratégique pour diversifier un portefeuille tout en bénéficiant de la stabilité garantie par l'État.

Pour plus d'informations, les investisseurs peuvent consulter la liste des SVT sur les sites www.minfi.gov.cm et www.dgtcfm.cm ou contacter le 222 22 39 63.

Emmanuel Um

MARCHES DES TITRES PUBLICS

L'Etat du Cameroun émet des obligations d'une valeur de 95 milliards de Frs CFA

Les avis parvenus à notre rédaction annoncent que les émissions des Obligations de Trésor Assimilables émises par le pays ont débuté le lundi 17 Mars 2025. Celles-ci s'inscrivent dans le cadre d'un programme d'émissions d'obligations du Trésor visant à mobiliser 145 milliards de FCFA d'ici fin mars 2025.

Code d'émission	CM2C00000086 OTA - 07 ans - 7,50%- 19 Mars 2032
OTA	07 ans - échéance 19 Mars 2032
Taux d'intérêt	7, 50%
Volume	20 milliards de Fcfa

Code d'émission	CM2B00000178 OTA - 05 ans - 6,75%- 19 Mars 2030
OTA	05 ans - échéance 19 Mars 2030
Taux d'intérêt	6, 75%
Volume	25 milliards de Fcfa

Code d'émission	CM2J00000147 OTA - 03 ans - 6,00%- 19 Mars 2028
OTA	03 ans - échéance 19 Mars 2028
Taux d'intérêt	6, 00%
Volume	25 milliards de Fcfa

Code d'émission	CM2K00000078 OTA - 04 ans - 6,50%- 19 Mars 2029
OTA	04 ans - échéance 19 Mars 2029
Taux d'intérêt	6, 50%
Volume	25 milliards de Fcfa

Tableau des variables immuables aux 04 Émissions des Obligations du Trésor

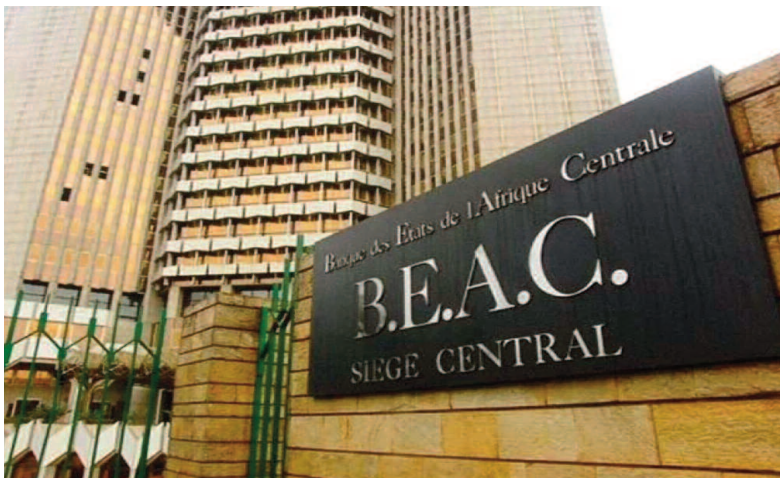
Date limite de souscription	17 Mars 2025 à 09 h
Lieu de souscription	Établissements financiers ou banques agréées comme Spécialistes en Valeurs du Trésor
Date d'annonce de résultat	Lundi 17 Mars 2025 à 12 h
Date de règlement	Mercredi 19 Mars 2025 avant 15 h
Date de valeur	Mercredi 19 Mars 2025
Formes de titres	Titres dématérialisés

Arnaud Ndi

DÉSINFORMATION ET CYBERFRAUDE EN AFRIQUE CENTRALE

La BEAC renforce les mesures de sécurité

Depuis le début de l'année 2025, la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) fait l'objet d'attaques répétées visant à tromper les populations des six pays membres de la CEMAC. De la diffusion de fausses informations sur la mise en circulation des nouvelles pièces de monnaie à la création de faux comptes usurpant l'identité de hauts responsables de l'institution, en passant par un appel d'offres fictif de 100 milliards FCFA, les tentatives de manipulation se multiplient. Face à cette recrudescence de fraudes, la BEAC durcit le ton et renforce ses dispositifs de protection.



Pendant que le Gouverneur de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) entame une tournée diplomatique pour présenter aux chefs d'État de la zone CEMAC les nouvelles pièces de monnaie, dont la mise en circulation est prévue au deuxième trimestre 2025, de fausses informations ont émergé sur les réseaux sociaux, affirmant que celles-ci étaient déjà en circulation.

Quelques semaines auparavant, un autre incident avait révélé l'ampleur du problème. Des individus malintentionnés avaient créé de faux comptes sur LinkedIn usurpant l'identité de Michel Dzombala, vice-gouverneur de la BEAC. Ces profils frauduleux, en quête de crédibilité, laissaient planer le doute sur d'éventuelles communications officielles

de la Banque, mettant ainsi en péril la fiabilité de l'information auprès du grand public. L'institution a immédiatement réagi en appelant à la vigilance et en rappelant que seuls ses canaux institutionnels sont habilités à diffuser des annonces officielles.

Un autre cas particulièrement inquiétant a été signalé en février : la diffusion d'un faux appel d'offres prétendument émis par la BEAC pour le financement de projets sous-régionaux à hauteur de 100 milliards FCFA. Ce document frauduleux, imitant les avis officiels de la Banque, laissait croire que des particuliers et entreprises non agréées pouvaient prétendre à ces fonds. Ce subterfuge aurait pu avoir des conséquences financières désastreuses pour des entrepreneurs peu avertis, risquant de

verser des sommes d'argent à des escrocs se faisant passer pour des représentants de la BEAC.

La multiplication de ces fraudes témoigne d'une véritable montée en puissance de la désinformation en Afrique centrale. Les réseaux sociaux, tout en étant un outil de communication incontournable, deviennent aussi un terrain fertile pour les manipulations à grande échelle. Dans un contexte où les enjeux économiques et monétaires sont cruciaux pour la stabilité de la sous-région, la prolifération de ces fausses informations fragilise la confiance des citoyens envers leur Banque centrale.

Les auteurs de ces fausses informations poursuivent divers objectifs : semer le doute sur la fiabilité des décisions économiques, manipuler

les marchés monétaires ou encore escroquer des citoyens mal informés. La prolifération de faux comptes sur les réseaux sociaux usurpant l'identité de responsables de la BEAC illustre l'ampleur du phénomène.

Au-delà du cas spécifique des nouvelles pièces de monnaie, ces manipulations révèlent une problématique plus vaste : l'absence de culture numérique critique parmi de nombreuses populations de la sous-région. Un déficit d'éducation aux médias expose les citoyens à la désinformation et fragilise la confiance dans les institutions.

Depuis la prise de fonction de la nouvelle équipe dirigeante de la BEAC, ces alertes à la fraude se multiplient. En seulement trois mois, l'institution a dû faire face à trois incidents majeurs, illustrant la nécessité d'une stratégie plus offensive contre la désinformation. Ce phénomène met également en lumière le besoin urgent d'une éducation numérique adaptée, afin que les citoyens puissent mieux identifier et contrer ces tentatives de manipulation.

Des mesures renforcées pour contrer ces délits

Pour endiguer ces fraudes et garantir la fiabilité de l'information, la BEAC renforce sa communication institutionnelle en diffusant régulièrement des communiqués officiels via ses plateformes numériques, no-

tamment son site internet et ses comptes LinkedIn et Facebook. Elle veille également à sécuriser la nouvelle gamme de pièces de monnaie en intégrant des matériaux moins prisés par l'industrie de la bijouterie, limitant ainsi leur détournement à des fins illégales.

Consciente de la gravité de ces infractions, la Banque centrale a annoncé des poursuites judiciaires contre les auteurs et complices de ces actes, tout en intensifiant ses campagnes de sensibilisation. L'objectif est d'éduquer les populations sur les dangers de la désinformation et de les inciter à vérifier les sources avant de partager des contenus douteux.

Au-delà de ces initiatives, la lutte contre la manipulation numérique exige une mobilisation plus large. L'intégration de formations à l'analyse critique de l'information dans les systèmes éducatifs devient une nécessité, tout comme une coopération accrue entre les gouvernements de la CEMAC, les institutions financières et les plateformes numériques pour mieux réguler la diffusion des fake news. La BEAC, pour sa part, rappelle que seules ses annonces officielles, publiées sur ses canaux institutionnels, doivent être considérées comme fiables et invite les citoyens à la prudence face aux rumeurs circulant sur les réseaux sociaux.

Bougna Etroukan Z. R.

CEMAC

Les anciennes pièces restent en circulation et conservent leur pouvoir libérateur

Les anciennes pièces resteront valables pendant une période de transition, mais seront progressivement retirées de la circulation.

La Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) mettra en circulation de nouvelles pièces de monnaie dès le deuxième trimestre 2025, probablement en avril, après la réunion du Comité ministériel de l'Union monétaire de l'Afrique centrale (UMAC). Cette annonce a été faite par le gouverneur de la BEAC, Yvon Sana Bangui, lors d'une tournée des palais présidentiels des six pays de la CEMAC (Cameroun, Congo, Gabon, Guinée équatoriale, Tchad et République Centrafricaine).

Ces nouvelles pièces visent à résoudre le problème de l'exportation frauduleuse de pièces de monnaie, particulièrement vers l'Asie, où elles sont souvent fondues pour être transformées en bijoux. Selon le gouverneur, la nouvelle gamme bénéficiera de métaux et d'alliages spécifiques, permettant de mieux sécuriser les pièces et d'éviter leur valorisation à des fins illégales. Une nouveauté notable dans cette gamme est l'introduction d'une pièce de 200 FCFA. L'introduction de la pièce de 200 FCFA revêt une importance particulière dans un contexte où les transactions en espèces restent prédominantes dans la région. Cette nouvelle dénomination permettra de fluidifier les échanges, notamment pour les petits achats, et de réduire la dépendance aux billets de 500 FCFA, souvent jugés trop élevés pour certaines transactions courantes.

La production de ces pièces sera réalisée à partir de matériaux qui ne sont pas utilisés dans l'industrie de la bijouterie, dans le but de rendre ces pièces plus difficiles à exporter et de renforcer leur sécurité. Ces changements interviennent alors que la circulation des pièces de monnaie se fait de plus en plus rare dans la zone CEMAC, notamment en raison des pratiques de détournement vers les circuits internationaux.

CB

ZONES INDUSTRIELLES DE DOUALA

Un programme national de développement toujours attendu

Les zones industrielles de Douala contribuent à 10,9 % des ressources de l'État et enregistrent un taux de croissance annuel de 19,5 %. Ces performances pourraient être davantage optimisées grâce à la mise en œuvre du programme national de développement des zones industrielles.

Situées dans la région du Littoral, les zones industrielles de Douala jouent un rôle clé dans la relance économique du Cameroun. En octobre 2022, Christol Georges Manon, directeur général de la Mission d'aménagement et de gestion des zones industrielles (Magzi), annonçait le lancement du programme national de développement des zones industrielles. Pourtant, près de deux ans plus tard, ce programme tarde toujours à voir le jour.

Pour plusieurs experts, ce programme devrait être un outil stratégique de planification visant à étendre les zones industrielles existantes ; créer de nouvelles infrastructures ; réhabiliter celles qui ne sont pas encore opérationnelles et évaluer et améliorer la productivité de ces zones.

D'après Christol Georges Manon, les entreprises implantées dans ces zones génèrent 55,5 milliards de FCFA d'exportations par an, avec un impact positif sur la production intérieure du Cameroun. Il précise également que les zones industrielles de Bonabéri et

Bassa réalisent un chiffre d'affaires annuel de 306,5 milliards de FCFA.

En termes de contribution économique, ces entreprises représentent 9,68 % de la production nationale, avec une valeur ajoutée de 1 064 milliards de FCFA, correspondant à 0,36 point de croissance du PIB. Par ailleurs, elles emploient plus de 13 277 personnes, pour une masse salariale de 16 326 milliards de FCFA. Selon le directeur général de la Magzi, cette main-d'œuvre représente 4,3 % des actifs formels du pays, estimés à 305 357 travailleurs.

Face à ces chiffres, Christol Georges Manon plaide pour l'accélération de la mise en œuvre de ce programme, afin d'exploiter pleinement le potentiel industriel du Cameroun et d'accroître la productivité des zones existantes.

La Magzi, un acteur clé confronté à des défis structurels

Chargée de l'aménagement et de la gestion des zones industrielles sur l'ensemble du territoire national, la Magzi a été transformée en société à capital public par décret du 24 avril 2019. Toutefois, elle demeure confrontée à des difficultés structurelles qui entravent son efficacité.

La réhabilitation incomplète de ses infrastructures impose à l'État de continuer à lui apporter un soutien financier, afin de lui permettre de retrouver son

équilibre et de mener à bien ses missions. L'un des défis majeurs reste l'intégration du foncier industriel dans la planification stratégique du gouvernement, un aspect essentiel pour le succès du programme national de développement des zones industrielles.

Actuellement, la Magzi gère dix zones industrielles réparties dans huit régions du Cameroun, pour une superficie totale de 1 292 hectares. Son ambition est de développer ces espaces, attirer de nouveaux investisseurs et dynamiser le secteur industriel camerounais.

Une industrialisation conditionnée par des décisions stratégiques

Le Cameroun possède un potentiel industriel considérable, mais son développement est freiné par l'attente prolongée de réformes structurelles. Le programme national de développement des zones industrielles apparaît comme une priorité absolue, non seulement pour soutenir la croissance des entreprises existantes, mais aussi pour attirer de nouveaux investisseurs.

Sans une mise en œuvre rapide et efficace de ce programme, les ambitions du pays en matière d'industrialisation risquent de rester limitées, avec des conséquences sur l'emploi, la compétitivité et la croissance économique nationale.

Arnaud Ndi

PORT AUTONOME DE DOUALA-BONABÉRI

La visite d'encouragement du SGPR

Le 15 mars 2025, le Secrétaire général de la présidence (SGPR) a effectué une visite de travail au Port Autonome de Douala-Bonabéri. L'occasion de constater les progrès réalisés sur le terrain, en conformité avec les engagements pris par le Chef de l'État en 2011, qui veut faire du PAD, un véritable levier pour le développement économique, l'emploi et la modernisation de Douala.

Le Secrétaire général de la présidence, en visite ce samedi au Port Autonome de Douala-Bonabéri (PAD), a eu l'occasion de parcourir plusieurs sites en pleine transformation. Cet événement est venu valider les nombreuses promesses faites par le Chef de l'État, Paul Biya, le 6 octobre 2011, visant à moderniser et dynamiser le port ainsi que la ville de Douala.

Depuis la mise en œuvre des réformes promises par le Chef de l'État, plus de 1500 emplois directs ont été créés en moins de 5 ans grâce à la création des régies et autres projets. Un impact majeur sur l'économie locale et nationale. La zone de pêche, avec le projet de port de pêche, devrait dynamiser l'industrie halieutique nationale, un secteur stratégique pour l'auto-suffisance alimentaire et les exportations.



L'évolution du Port Autonome de Douala-Bonabéri est un axe central de la stratégie de croissance et de compétitivité du Cameroun. La vision de Douala comme une grande métropole économique est renforcée par le développement de nouveaux pôles urbains et d'une zone industrialo-portuaire moderne, à l'instar du projet PAD Arise à Missolè 1, en bordure de la Dibamba.

Par ailleurs, le port bénéficie aujourd'hui d'une réputation de grande qualité, confirmée par son classement parmi les entreprises de grand standing par la COBAC. Une distinction qui atteste de la gestion exemplaire de l'établisse-

ment et de son rôle stratégique dans l'économie du pays et de la sous-région.

Parmi les autres projets phares, on note l'extension du port à Manoka, l'aménagement de la zone Essengue et la création de centres de loisirs, le complexe Mahima. Ces réalisations contribueront à l'amélioration de l'attractivité de Douala, en ligne avec les objectifs de transformation urbaine du Chef de l'État. Ce dernier a d'ailleurs souligné que la capitale économique régionale doit rester à l'avant-garde des métropoles africaines, à la fois ordonnée et génératrice de richesses.

Le Port Autonome de Douala-

Bonabéri a également mis en place des mesures de sécurisation, avec la construction d'une clôture périmétrique de 25 km et plus de 800 caméras de surveillance. Ces améliorations visent à renforcer la sécurité des installations portuaires et à faciliter l'intégration du port dans les corridors commerciaux internationaux. Le projet d'un port "vert" et la digitalisation des processus via un nouveau progiciel de gestion portuaire renforcent davantage l'efficacité du port.

Le PAD a entrepris de vastes travaux de réhabilitation, modernisant notamment le balisage, les ouvrages d'accostage et les quais, et dotant le port d'engins nautiques modernes. Ces investissements ont

un impact direct sur la compétitivité du port à l'échelle régionale et internationale, en particulier dans le cadre de la ZLECAF (Zone de Libre Échange Continentale Africaine).

Cette visite a donc permis de constater les avancées impressionnantes du Port Autonome de Douala-Bonabéri et de souligner son rôle crucial dans la stratégie économique du Cameroun. Les promesses faites par le Chef de l'État en 2011 sont en passe de devenir une réalité tangible, qui continuera de propulser Douala en tant que cœur économique du pays et moteur de développement pour toute la région.

Emmanuel Um



CONTRIBUTION DU PAD ET DU PORT DE DOUALA-BONABERI AUX PROMESSES DU CHEF DE L'ETAT

PARTICIPATION DU PORT DE DOUALA-BONABERI ET DU PAD À LA CROISSANCE ET À L'EMPLOI.

« Porte d'entrée du Cameroun et de plusieurs pays voisins, poumon économique du pays, Douala doit rester à l'avant-garde de notre combat pour l'accélération de la croissance et de la création d'emplois » (S.E Paul Biya, Douala, 06 Octobre 2011)

- 1- Plus de 1500 emplois directs en moins de 05 ans avec la création des régies ;
- 2- Le projet du Port de pêche va booster l'industrie halieutique nationale ;
- 3- Le poids du Port sur l'économie de la ville et du pays a été établi par l'Institut National de la Statistique.
- 4- Le PAD est classé par la COBAC comme entreprise de grand standing et d'importance nationale. Une reconnaissance qui consacre la place stratégique de l'établissement public dans l'économie camerounaise et régionale, tout en soulignant sa gestion exemplaire

PROJETS ROUTIERS DANS LA VILLE, AMÉNAGEMENTS MAHIMA ET INSTALLATIONS DE LOISIRS

« De part sa situation, au cœur du Golfe du Guinée, Douala préfigure aujourd'hui ce que sera dans quelques années la grande métropole africaine, ... la capitale économique régionale qu'elle est appelée à devenir, ...ordonnée, ...généreuse, ...débordante d'activités, ...et source d'expression des talents et de création de richesses dans tous les secteurs de la vie. » (S.E Paul BIYA, Douala, 06 Octobre 2011)

PROJET DE CONSTRUCTION D'IMMEUBLES FUTURISTES, DE TRANSFORMATION DU CLUB ET DE LA CONSTRUCTION D'UNE CITÉ PORTUAIRE

« Dans la mouvance de la stratégie de modernisation de notre capitale économique en cours d'élaboration, notre objectif, dans le cadre « des grandes réalisations », est de transformer Douala en une métropole économique régionale moderne, tournée vers l'avenir », (S.E Paul Biya, Douala, 06 Octobre 2011)

Aménagement de nouveaux pôles urbains et d'une zone industrialo-portuaire

« Nous envisageons : (...) l'aménagement de nouveaux pôles urbains en centre-ville pour améliorer l'attractivité de la ville ; l'aménagement d'une zone logistique moderne et intégrée autour du port et de l'Aéroport afin d'améliorer la compétitivité de la chaîne logistique et l'implantation de nouvelles activités dans de bonnes conditions » (S.E Paul Biya, Douala, 06 Octobre 2011)

« Le développement d'un technopôle et de parcs d'activités industrielles et touristiques modernes pour contribuer à une reconversion de l'économie locale face aux mutations économiques observées aussi bien au plan local qu'international » (S.E Paul Biya Douala, le 06 Octobre 2011)

- 1- Le projet PAD Arise d'aménagement d'une zone d'activités industrialo-portuaire à Missolè 1 sur les berges de la Dibamba
- 2- Nlendi et Missolè
- 3- L'aménagement de la zone d'Essengue avec les projets importants comme le complexe MAHIMA et des centres de loisirs.
- 4- Agrandissement de la Nationale N°3 au niveau du Carrefour Youpwe ;
- 5- L'extension du Port de Douala-Bonabéri à Manoka, dans l'arrondissement de Douala VI.

SÉCURISATION

« L'installation d'un système de surveillance du Port et de la côte permettant une surveillance et une gestion efficace du trafic maritime et d'un système de contrôle biométrique et périmétrique des entrées de l'enceinte portuaire de Douala » (SE Paul Biya, Douala, le 06 Octobre 2011)

- 1- Construction de la clôture périmétrique de 25 km ;
- 2- Construction de clôtures sectorielles ;
- 3- Eclairage du domaine portuaire ;
- 4- Plus de 800 caméras des divers types ;
- 5- Salles de contrôle ultra-modernes ;
- 6- Surveillance des plans d'eau et des frontières maritimes ;
- 7- Centre de documentation et des archives (l'archivage qui a valu un prix d'excellence de l'AGPAOC)

BALISE, OUVRAGES D'ACCONAGE ET TERREPLEINS

« La réhabilitation du balisage, des ouvrages d'acconage et des terrepleins du Port Autonome de Douala, » (S.E Paul Biya, Douala, 06 Octobre 2011)

- 1- Rénovation et modernisation du balisage ;
- 2- Rénovation des stations marégraphique ;
- 3- Réhabilitation et acquisition de grues de parc mobiles et de quai, de Terberg, de Reachstackers, etc...
- 4- Le quai polyvalent du parc à bois ;
- 5- L'agrandissement des quais ;
- 6- La réfection de l'appontement pétrolier sur Duc d'Albe ;
- 7- La transformation physique et structurelle des terminaux et plus particulièrement du Terminal à conteneurs ;
- 8- La construction de nouveaux silos ;
- 9- La construction de magasins-cale ultramodernes ;
- 10- La construction de plus de 30 000 m2 de parking pour camions et de plus de 25 km de voies et dessertes pour la fluidification du trafic dans le domaine portuaire ;
- 11- La rénovation et la modernisation de la drague Chantal Biya ;
- 12- L'acquisition d'engins nautiques neufs (Mont Mandara, Drague Performance, Pilotines, Remorqueurs, Hors bords, etc.)

« Comme vous pouvez le constater, ce ne sont pas les grands projets qui manquent pour faire de Douala une métropole économique moderne, conçue pour faciliter les échanges entre nos régions et entre les pays de la sous-région » (S.E Paul Biya, Douala, 06 Octobre 2011)

PERFORMANCES, ATTRACTIVITÉ ET COMPÉTITIVITÉ DU PORT À L'AUNE DE LA ZLECAF

« Douala doit devenir « Le Port » de référence du Golfe Guinée » (S.E Paul Biya, Douala, le 06 Octobre 2011)

- 1- Port sécurisé et sûr ;
- 2- Equipements modernes ;
- 3- Amélioration importante des temps de passages ;
- 4- Contribution à la fluidification sur les corridors ;
- 5- Facilités pour les pays de l'hinterland ;
- 6- Certifications ;
- 7- Projet d'un port vert ;
- 8- Digitalisation et projet d'acquisition d'un progiciel de gestion portuaire

URBANISATION ANARCHIQUE

Yaoundé, Douala : métropoles étouffées par l'insalubrité

Yaoundé et Douala, les deux plus grandes villes du Cameroun, font face à une crise environnementale grandissante. La gestion des déchets y est devenue un problème chronique, accentué par une urbanisation effrénée et un manque criant d'infrastructures adaptées. Dans ces métropoles en pleine expansion, la saleté s'impose comme une réalité quotidienne, avec des rues encombrées d'ordures, des caniveaux obstrués et une pollution croissante qui menace aussi bien la santé publique que l'attractivité urbaine.



Dans la capitale politique, Yaoundé, la situation est alarmante. Les marchés, lieux d'habitation et zones périphériques sont envahis par des décharges sauvages, témoins d'une gestion inefficace des déchets. Au centre-ville, les odeurs nauséabondes des ordures mêlées à la chaleur tropicale asphyxient les passants, tandis que les eaux stagnantes dans les caniveaux favorisent la prolifération des moustiques et des maladies hydriques. À Douala, capitale économique et poumon commercial du pays, le problème prend une ampleur encore plus inquiétante. Dans des quartiers tels que Bonabéri et Bépanda, les rues deviennent de véritables décharges à ciel ouvert où s'amoncellent déchets plastiques et résidus industriels. Les zones portuaires ne sont pas épargnées, avec une accumulation inquiétante de détritus qui menace les activités économiques.

Une gestion des déchets inefficace et inégalitaire

Les chiffres sont accablants. Selon une étude publiée en octobre

2024 par la revue-set.fr, 80,3 % des déchets solides au Cameroun finissent dans des décharges sauvages, tandis que seulement 0,3 % sont recyclés. À Yaoundé, près de 40 % de la population n'a pas accès au service de collecte, contraignant de nombreux habitants à utiliser les espaces inhabités comme dépotoirs. La capitale produit environ 2600 tonnes de déchets par jour, mais les deux opérateurs de gestion des ordures, Hysacam et Tychlof, n'en collectent que 1200 tonnes, soit moins de la moitié du volume généré quotidiennement. À Douala, la situation est légèrement meilleure, avec 70 % des 2700 tonnes produites chaque jour prises en charge par Hysacam.

L'inefficacité du système de collecte découle d'un défaut de planification urbaine et d'un sous-équipement criant. La majorité des bacs à ordures sont installés uniquement le long des routes bitumées, laissant les quartiers périphériques sans solution viable pour l'élimination des déchets.

L'absence d'une politique de recyclage et de valorisation des déchets contribue également à l'accumulation d'ordures, tandis que les initiatives privées peinent à se structurer faute de soutien institutionnel.

Des conséquences sanitaires et environnementales préoccupantes

Au-delà de l'aspect visuel, l'insalubrité galopante dans ces villes a des répercussions désastreuses sur la santé publique. La prolifération anarchique des décharges favorise la multiplication d'insectes, de rongeurs et de reptiles, augmentant les risques d'épidémies. Les ordures en décomposition dégagent des gaz toxiques, aggravant la pollution de l'air et exposant les populations à des maladies respiratoires. Par ailleurs, l'encombrement des canalisations par les déchets aggrave les inondations en saison des pluies, transformant certains quartiers en véritables marécages insalubres.

Sur le plan économique, cette insalubrité nuit gravement au secteur du tourisme et à l'attractivité des villes. Yaoundé et Douala, censées être des vitrines du Cameroun, peinent à séduire les investisseurs et visiteurs étrangers face à cette gestion chaotique des déchets.

Un plan d'urgence pour tenter d'inverser la tendance

Face à cette situation critique, le gouvernement a annoncé un plan spécial d'assainissement pour les deux principales villes du pays. Lors d'une réunion interministérielle en février, le Premier ministre a fixé un délai d'une semaine pour mettre en œuvre les premières mesures. Parmi les actions prioritaires, il a exigé le ramassage des immondices 24h/24, la réparation des voiries dégradées, ainsi que le renforcement de l'éclairage public. À Douala, le maire a été sommé d'engager des travaux d'urgence, notamment dans les zones les plus touchées.

Sur son compte X, Joseph Dion Ngute a martelé : « Douala, capitale économique du Cameroun et première métropole d'Afrique centrale, doit changer de physionomie ; et c'est possible ! » Un appel au pragmatisme et à la responsabilité des autorités locales, invitées à faire preuve d'innovation pour restaurer l'image de la ville.

Un changement durable est-il possible ?

Si ces mesures d'urgence témoignent d'une volonté politique de redresser la situation, leur efficacité reste à prouver. Sans une réforme structurelle du système

de gestion des déchets et un investissement massif dans des infrastructures modernes, le problème risque de perdurer. La mise en place d'un véritable programme de recyclage, l'encouragement d'initiatives privées dans la valorisation des déchets, et la sensibilisation des populations à la propreté urbaine apparaissent comme des pistes essentielles pour un changement durable.

L'implication des citoyens est également cruciale. Un changement de mentalité est nécessaire pour que les habitudes de gestion des déchets évoluent. Les villes camerounaises doivent s'inspirer des modèles réussis d'autres métropoles africaines, où la mobilisation communautaire et l'adoption de technologies de traitement des ordures ont permis des avancées notables.

En l'état actuel, Yaoundé et Douala sont à la croisée des chemins. Soit les efforts engagés s'inscrivent dans la durée avec des politiques de développement urbain cohérentes, soit les initiatives ponctuelles resteront des coups d'épée dans l'eau, laissant ces métropoles s'enliser davantage dans l'insalubrité.

Le défi de l'assainissement urbain dépasse la simple question des déchets : il s'agit d'une urgence sanitaire, économique et environnementale qui nécessite une action coordonnée entre l'État, les municipalités et les citoyens. Seule une vision à long terme, intégrant la modernisation des infrastructures, le recyclage et l'éducation civique, permettra d'inverser la tendance et d'offrir à ces villes un cadre de vie décent.

Carmen BELINGA

INAUGURATION DE LA TRÉSORERIE GÉNÉRALE DE DOUALA

Le Ministre des Finances rassure

L'immeuble de la Trésorerie Générale de Douala a été officiellement inauguré le 7 mars 2025 en présence du Ministre des Finances, Louis Paul Motaze, du Directeur Général du Trésor, de la Coopération Financière et Monétaire, Sylvestre Moh, ainsi que de plusieurs autorités administratives, militaires et traditionnelles.

Cette inauguration marque une nouvelle ère pour la Trésorerie Générale de Douala, dotée d'infrastructures modernes conformes aux standards d'un poste comptable de son rang. Situé au cœur du quartier Bonanjo, ce nouvel immeuble s'étend sur une superficie de 1 283,36 m² et regroupe l'ensemble des services de la Trésorerie Générale, garantissant ainsi un cadre de travail optimal. Il est également connecté au réseau des applications informatiques du Trésor grâce à un parc informatique renouvelé, favorisant une meilleure efficacité



dans l'exécution des missions.

Dans son discours, Louis Paul Motaze a insisté sur l'importance de la ponctualité dans les paiements afin d'éviter les retards et les surcoûts. Il a rappelé que « le rallongement des délais de paiement a une incidence réelle sur l'accès au crédit des entreprises, sur leurs

coûts de financement, sur leurs anticipations d'investissements, sur l'emploi, sur la stabilité financière et sur la croissance économique ». L'inauguration de ce bâtiment représente ainsi une réponse concrète aux difficultés auxquelles cette institution était confrontée depuis longtemps.

La Trésorerie Générale de Douala, un pilier de l'économie camerounaise

La Trésorerie Générale de Douala joue un rôle majeur dans l'économie du pays, mobilisant plus de la moitié des ressources nécessaires à l'exécution du budget de l'État. Son efficacité repose sur plusieurs missions stratégiques : la centralisation et le contrôle des opérations des postes comptables rattachés, la gestion des régies de recettes de la région du Littoral, le suivi des opérations financières des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD), la sécurisation des recettes publiques, ainsi que la formation et l'encadrement du personnel.

Le quotidien des agents de la Trésorerie Générale est rythmé par plusieurs activités clés : traitement des dossiers en instance, accueil des fonctionnaires des autres administrations, transmission des données à la hiérarchie, véri-

fication des recettes douanières et conciliation des données avec le chef de secteur. En fin de journée, un état de rapprochement des chiffres est réalisé avec l'Agence Comptable Centrale du Trésor (ACCT).

Avant cette modernisation, la Trésorerie Générale de Douala était confrontée à d'importantes contraintes logistiques. Logée dans un immeuble exigu, ses services étaient dispersés sur plusieurs sites, compliquant la coordination et l'efficacité du travail. De plus, l'institution ne disposait que d'un seul véhicule de service pour assurer les navettes entre ces différents sites.

L'inauguration de ce nouveau siège marque donc une avancée significative pour l'administration financière camerounaise, en lui offrant les moyens de remplir ses missions avec davantage d'efficacité et de rigueur.

Arnaud Ndi

EXPLOSION DU MARCHÉ DU NUMÉRIQUE EN AFRIQUE

La CEDEAO en tête de la consommation de données mobiles en 2030

D'ici 2030, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) dominera la consommation de données mobiles en Afrique subsaharienne. Avec un trafic estimé à 10,1 Go par connexion, cette dynamique est soutenue par une forte adoption du smartphone et une couverture croissante des réseaux mobiles. Cependant, des investissements massifs seront nécessaires pour accompagner cette transition et garantir une inclusion numérique à grande échelle.



Selon l'Association mondiale des opérateurs de téléphonie mobile (GSMA), le trafic mensuel de données mobiles en Afrique subsaharienne devrait presque quadrupler d'ici 2030, atteignant 8 Go par connexion. La CEDEAO se distingue comme la région affichant la plus forte consommation, grâce à une adoption rapide des nouvelles technologies et à des initiatives gouver-

nementales favorisant la connectivité.

À l'inverse, la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) connaîtra une augmentation spectaculaire du trafic mobile, multipliée par six. Toutefois, avec une adoption plus lente de la 4G et de la 5G, cette région

restera en deçà de la moyenne continentale.

La progression du marché des données mobiles est directement liée à l'augmentation du taux d'adoption du smartphone, qui passera de 51% en 2023 à 81% en 2030 en Afrique subsaharienne. La CEDEAO se distingue encore

une fois avec un taux projeté de 83%, contre 69% pour la CEEAC.

En termes de volume, le Nigeria dominera le marché avec 230 millions de connexions, suivi par l'Afrique du Sud (140 millions), l'Éthiopie (97 millions), la Tanzanie (92 millions) et le Kenya (72 millions).

D'ici 2030, le secteur de la téléphonie mobile représentera 170 milliards de dollars pour l'économie africaine, contre 140 milliards en 2023. Cette croissance s'explique par l'essor de l'écosystème numérique et ses répercussions positives sur les autres secteurs d'activité.

Toutefois, la pérennité de cette expansion dépendra des politiques gouvernementales favorisant l'investissement. La GSMA alerte sur le risque de ralentissement des dépenses en infrastructures mobiles dès 2027 si les régulateurs ne prennent pas des mesures incitatives.

Pour maximiser les bénéfices du

numérique, la GSMA recommande plusieurs mesures, notamment la réduction des coûts des smartphones en supprimant les taxes sur les terminaux et en abaissant la TVA sur les services mobiles. Elle préconise également l'élimination des taxes forfaitaires à la consommation, comme les frais d'activation et de numérotation, qui constituent un frein à l'accès aux services. Enfin, un renforcement des infrastructures est essentiel afin d'assurer un déploiement efficace de la 4G et de la 5G, en particulier dans les zones rurales.

Si ces recommandations sont suivies, l'Afrique de l'Ouest et plus largement l'ensemble du continent pourraient tirer pleinement parti de la révolution numérique en cours et accélérer leur transition vers une économie plus connectée et compétitive.

Yveline M. Douala

CAMEROUN : ACCÈS AU FINANCEMENT

Le chemin encore semé d'embûches

Malgré l'engagement de la Société financière internationale (SFI) à soutenir le secteur privé camerounais, l'accès aux financements reste un parcours difficile pour de nombreuses entreprises. Dans une interview accordée à Investir au Cameroun, Charlotte Ndaw Sako, directrice régionale de la SFI, analyse les obstacles et les solutions potentielles.

L'accès au financement demeure l'un des principaux freins au développement des entreprises au Cameroun. Alors que la SFI affiche des ambitions grandissantes dans la sous-région, avec une équipe triplée en un an et un portefeuille d'investissements qui devrait dépasser les 500 millions de dollars d'ici trois ans, les entrepreneurs camerounais continuent de rencontrer d'importantes difficultés pour obtenir des crédits.

Parmi les causes identifiées, le manque d'infrastructures financières est un problème récurrent. L'absence de bureaux d'information sur le crédit et de centrales de risques fiables complique l'analyse des dossiers par les banques. Ce manque de transparence et d'informations précises sur les emprunteurs accentue l'asymétrie d'informations, freinant ainsi l'octroi de prêts.

De plus, le climat des affaires joue un rôle crucial dans cette difficulté d'accès au financement. Les entreprises, souvent confrontées à des problèmes de gouvernance, de capacités opérationnelles et managériales limitées, peinent à présenter des garanties solides aux institutions financières.

Face à ces enjeux, la SFI prône une stratégie en trois axes : le soutien aux infrastructures, notamment énergétiques, l'accompagnement du secteur agricole et agroalimentaire, et la facilitation de l'accès au financement des PME via des partenariats avec les banques et les sociétés de microfinance. Toutefois, pour Mme Sako, ces initiatives ne porteront leurs fruits qu'avec la mise en place de mécanismes efficaces, comme les fonds de garantie, permettant de partager et réduire les risques financiers.

Si des progrès ont été enregistrés, le chemin vers un accès plus fluide au financement reste encore long. La SFI, en collaboration avec les autorités et le secteur privé, espère contribuer à lever ces obstacles pour permettre aux entreprises camerounaises de jouer pleinement leur rôle dans le développement économique du pays.

Amina Ayichatou (stagiaire)



INDUSTRIE TEXTILE CAMEROUNAISE : UN POTENTIEL NÉGLIGÉ À L'AUBE D'UN DÉSASTRE

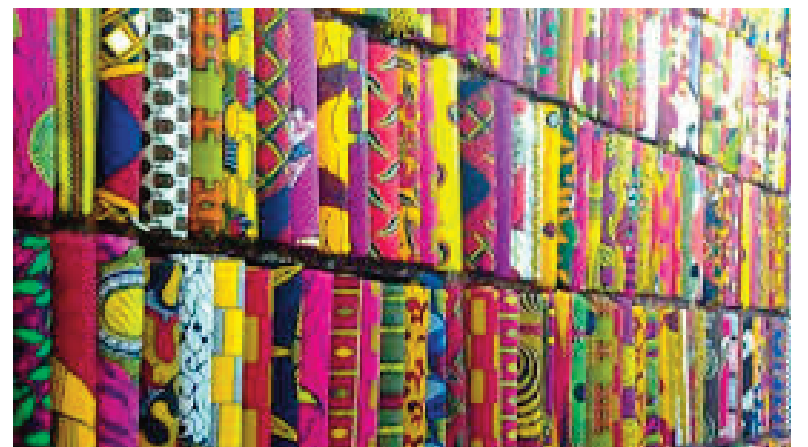
Entre promesses de croissance et abandon manifeste

Le manque de volonté politique et l'absence de stratégie adéquate menacent l'avenir de l'industrie Camerounaise du textile ; malgré un potentiel de marché évalué à 31 milliards de dollars US.

Selon la Banque Africaine de Développement (BAD), le secteur fait face à des difficultés croissantes qui mettent en péril sa survie.

En effet, l'industrie textile représente le deuxième secteur en termes d'emploi après l'agriculture dans un pays en développement. Pourtant, cette ressource inestimable subit les effets de l'oubli et du désintérêt gouvernemental. Bien que la production cotonnière génère 15,5 millions de dollars US par an, la transformation du coton local en produits textiles reste étiquée, avec seulement 2 % à 5 % de la production transformée sur place, révélant ainsi une opportunité gaspillée. L'investissement de 10 millions de dollars US par la Banque Africaine de Développement en 2015, destiné à dynamiser cette industrie, n'a pas été suivi d'effets concrets. Les projets visant à moderniser les infrastructures et à réformer le secteur semblent relégués au second plan, témoignant d'une gestion inefficace.

La Cicam, fleuron historique de l'industrie textile camerounaise, devait être au cœur de cette relance. Le programme de réhabilitation lancé par le gouvernement en 2023, avec une allocation de 9,06 milliards de Fcfa pour la restructuration, doit encore prouver son efficacité. Dans une interview accordée à Cameroon Tribune, le ministre par intérim Fuh



Calistus Gentry a affirmé que de nombreuses actions étaient mises en œuvre pour envisager le décollage de l'industrie textile. Cependant, à l'heure actuelle, la transformation du coton local reste marginale, avec une industrialisation largement insuffisante.

Les entreprises textiles camerounaises se trouvent confrontées à une concurrence internationale intense. Alors qu'elles bénéficient d'une main-d'œuvre locale accessible et de coûts de production relativement bas, elles peinent à rivaliser avec des géants étrangers, dotés de technologies avancées. L'industrie textile est inondée de produits étrangers à prix cassés, tuant ainsi les initiatives locales et compromettant la qualité. De plus, la dépendance croissante à l'importation de matières premières, souvent soumise à des fluctuations de marché, complique encore la situation et limite la capacité des entreprises à se maintenir à flot.

L'impact des fripes et des vête-

ments de seconde main, largement importés des pays occidentaux, est également dévastateur. Bien que ces articles permettent d'habiller les plus démunis, ils asphyxient l'industrie locale, faisant reculer la production textile dans le pays. Ce phénomène crée un cercle vicieux où la mode occidentale remplace les créations locales, étouffant l'innovation et la croissance potentielle.

Il est urgent de réveiller la conscience politique et économique autour de ce secteur vital. La relance de l'industrie textile au Cameroun ne peut se matérialiser que par une approche résolue et cohérente, permettant de redonner une véritable place à cette niche de croissance. Sans un engagement stratégique significatif, l'industrie textile risque de s'enliser dans un profond abandon, avec des conséquences désastreuses pour l'économie locale et les millions d'emplois potentiels en jeu.

Arnaud Ndi

CRISE ÉCONOMIQUE EN GUINÉE ÉQUATORIALE

Un déclin économique qui pourrait s'aggraver d'ici 2050

Le produit intérieur brut (PIB) par habitant de la Guinée Equatoriale a chuté de plus de 60 % en quinze ans, passant de 14 223 dollars en 2008 à 5 506 dollars en 2023, selon un rapport de la Banque mondiale. Sans réformes économiques majeures, cette tendance devrait se poursuivre, menaçant la stabilité du pays à long terme.



Publié le 4 mars 2025, le rapport de la Banque mondiale intitulé « Mémoire économique sur la Guinée Equatoriale – Jeter les bases d'une croissance renouvelée, plus diversifiée et plus inclusive » met en lumière une récession persistante. Entre 2015 et 2023, la croissance du PIB par habitant a affiché une moyenne négative de -7,5 %, marquant la fin de l'essor économique porté par l'exploitation pétrolière.

Bien que la Guinée Equatoriale ait accédé en 2004 au statut de pays à revenu intermédiaire supérieur, son économie demeure extrêmement dépendante des hydrocarbures, qui représentent 42 % du PIB, 95 % des exportations et 90 % des recettes publiques, selon la Banque africaine de développement (BAD). Or, la production pétrolière est passée de plus de 300 000 barils par jour (b/j) en 2011 à environ 100 000 b/j en 2021, accentuant la vulnérabilité du pays.

Depuis 2015, la Guinée Equatoriale a connu six années de croissance négative, une situation aggravée par la pandémie de Covid-19. Cette récession prolongée freine les efforts de réduction de la pauvreté et d'amélioration des conditions de vie

pour une population estimée à 1,6 million d'habitants.

La Banque mondiale met en garde contre une poursuite du déclin économique en l'absence de réformes structurelles. D'ici 2050, le PIB par habitant pourrait être réduit de plus de moitié, atteignant 2 379 dollars (en dollars constants de 2015). Dans ce scénario, le pays serait rétrogradé à un revenu intermédiaire de la tranche inférieure dès la fin de 2025.

Face à cette situation préoccupante, la Banque mondiale recommande une transformation en profondeur de l'économie. Pour relever les défis économiques auxquels elle est confrontée, la Guinée équatoriale doit impérativement engager des réformes structurelles profondes. Parmi les priorités identifiées, l'investissement dans le capital humain apparaît comme un levier essentiel. En améliorant l'éducation et la formation, le pays pourra non seulement renforcer les compétences de sa population, mais aussi favoriser l'innovation et accroître la productivité, éléments clés d'une

croissance durable.

Dans le même temps, il est crucial de créer un environnement favorable aux affaires afin d'attirer de nouveaux investisseurs. Pour y parvenir, des mesures doivent être mises en place pour simplifier les procédures administratives, améliorer l'accès au financement et garantir un cadre juridique stable et prévisible. Ces actions contribueront à dynamiser le secteur privé, à diversifier l'économie et à réduire la dépendance aux hydrocarbures.

Enfin, aucun progrès durable ne peut être envisagé sans un effort significatif en matière de gouvernance et de transparence. Lutter contre la corruption et renforcer la gestion publique sont des impératifs pour restaurer la confiance des investisseurs et des bailleurs de fonds internationaux. Une administration plus efficace et transparente permettra également une meilleure allocation des ressources publiques, garantissant ainsi des investissements plus stratégiques et un développement plus inclusif.

Déjà, les investissements directs étrangers (IDE) ont chuté, passant de 1,3 milliard de dollars en 2022 à 142 millions en 2023, selon la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED).

« La Guinée équatoriale a le potentiel de transformer son économie et d'améliorer la vie de ses citoyens. Cependant, cela nécessite des mesures politiques audacieuses pour jeter les bases d'une croissance renouvelée, diversifiée et plus inclusive », a déclaré Aïssatou Diallo, représentante résidente de la Banque mondiale pour le pays.

Le gouvernement équato-guinéen a amorcé plusieurs réformes, notamment dans l'éducation et la santé. Des infrastructures scolaires ont été modernisées, tandis qu'une plateforme numérique (DHIS2) a été mise en place pour optimiser la gestion des données sanitaires.

Sur le plan économique, l'introduction d'un guichet unique des entreprises (VUE) a permis de réduire les délais et les coûts d'ouverture des sociétés, facilitant ainsi les investissements étrangers. Des mesures ont aussi été prises pour renforcer la transparence financière et aligner la gestion publique sur les normes internationales.

Toutefois, ces avancées restent insuffisantes face aux défis économiques majeurs. Le pays doit accélérer la diversification de son économie pour éviter une crise économique durable et assurer une croissance inclusive au bénéfice de l'ensemble de sa population.

Dagoro Etroukan

COOPÉRATION ÉNERGÉTIQUE EN AFRIQUE CENTRALE

La SCDP et Gazcom ensemble pour un approvisionnement sécurisé du Tchad

Du 25 au 28 février 2025, une délégation de la Société camerounaise des dépôts pétroliers (SCDP) s'est rendue à Ndjamen pour consolider son partenariat avec Gazcom Afrique. L'objectif : optimiser la logistique, améliorer les capacités de stockage et assurer un approvisionnement fiable en produits pétroliers pour le Tchad.



Face aux défis d'approvisionnement en hydrocarbures, la SCDP et Gazcom Afrique ont intensifié leur collaboration. Lors de cette rencontre au Tchad, la SCDP s'est engagée à renforcer la logistique de transport depuis le Cameroun, à accroître les capacités de stockage et à simplifier les procédures administratives pour fluidifier les échanges.

Cet accord s'inscrit dans une dynamique de coopération énergétique entre les deux pays. Déjà en 2020, le Tchad avait sollicité la SCDP pour assurer son approvisionnement en gaz de pétrole liquéfié (GPL), à la suite de l'arrêt temporaire de sa raffinerie. Cette nouvelle initiative vise à pérenniser et renforcer ces engagements.

Dans le cadre de sa stratégie d'expansion, la SCDP prévoit l'acquisition de nouveaux wagons-citernes auprès de la Société chérifienne de matériel industriel et ferroviaire (SCIF) du Maroc. Cette modernisation de sa flotte ferroviaire vise à améliorer ses performances financières et à sécuriser davantage l'acheminement des produits pétroliers.

Malgré un contexte économique instable et des perturbations d'approvisionnement, l'entreprise camerounaise maintient une trajectoire de croissance positive. Ce partenariat avec Gazcom Afrique constitue ainsi un tremplin stratégique pour renforcer la coopération régionale et assurer une distribution énergétique plus efficace en Afrique centrale.

L'efficacité du partenariat entre la SCDP et Gazcom Afrique repose également sur la qualité des infrastructures routières camerounaises, essentielles pour garantir un transport fluide des hydrocarbures vers le Tchad. En effet, le Cameroun joue un rôle central dans l'approvisionnement du pays voisin, grâce notamment au corridor Douala-Ndjamen, principal axe de transit des produits pétroliers.

Cependant, ce réseau routier reste confronté à plusieurs défis, notamment la dégradation de certaines portions de routes, les embouteillages aux postes frontaliers et les coûts logistiques élevés. Pour pallier ces contraintes, des projets de réhabilitation et de modernisation des infrastructures sont en cours, avec le soutien des partenaires internationaux et des autorités camerounaises.

L'amélioration de ces infrastructures est un enjeu majeur pour optimiser la compétitivité du secteur pétrolier et énergétique. Une meilleure fluidité du transport routier permettra non seulement d'accroître la sécurité et la rapidité des livraisons, mais aussi de réduire les coûts d'acheminement, rendant ainsi le marché plus attractif pour les investisseurs.

Yveline M. Douala

GLENCORE SE DÉENGAGE DU PROJET DE FER ZANAGA AU CONGO

Un tournant majeur pour un projet à 5,7 milliards de dollars

Glencore met fin à sa participation dans le projet de fer Zanaga en République du Congo, marquant une étape clé pour l'avenir du site. Tandis que de nouveaux investisseurs se positionnent, des questions subsistent sur les raisons de ce retrait.

Le 3 mars 2025, la Zanaga Iron Ore Company (ZIOC) a annoncé la résiliation de son accord avec Glencore, mettant un terme à la participation du géant suisse dans le projet de fer congolais, estimé à 5,7 milliards de dollars. Cette annonce concrétise un retrait amorcé en 2022, lorsque Glencore avait échangé sa participation dans le projet contre une part dans ZIOC.

Pour finaliser ce désengagement, ZIOC réalise une levée de fonds, dont 15 millions de dollars serviront à racheter et annuler les 43 % détenus par Glencore. De plus, l'accord prévoyant



l'achat futur de la production de Zanaga par Glencore est également annulé.

Si les raisons précises de ce retrait restent floues, il intervient alors que de nouveaux acteurs rejoignent ZIOC. Parmi eux, Greymont Bay, un consortium d'investisseurs miniers, et Gagan Gupta, PDG d'Arise, spécialisé dans le développement de zones économiques spéciales en Afrique.

Malgré ce changement d'actionnariat, les défis du projet restent considérables. ZIOC doit mobiliser 2,2 milliards de dollars pour amorcer la phase 1 du projet, avec un objectif de production annuelle de 12 millions de tonnes de fer. À terme, Zanaga pourrait atteindre 30 millions de tonnes par an, nécessitant un investissement supplémentaire de 2,5 milliards de dollars, selon une

étude de faisabilité réalisée en 2014.

En 2022, la présence de Glencore était perçue comme un gage de crédibilité auprès des investisseurs et des institutions financières. Son retrait pose ainsi la question de la capacité de ZIOC à attirer les financements nécessaires pour concrétiser ses ambitions.

Toutefois, l'arrivée de nouveaux investisseurs pourrait ouvrir de nouvelles perspectives stratégiques. Avec un marché du fer en mutation et des besoins croissants en infrastructures en Afrique, le projet Zanaga pourrait séduire des acteurs prêts à relever ce défi industriel.

Seule certitude pour l'instant : le paysage du projet Zanaga se redessine, et son avenir dépendra de la capacité de ZIOC à sécuriser les fonds et à maintenir la confiance des parties prenantes.

Bougna Etroukan Z. R.

CAP SUR LE DÉVELOPPEMENT

Abidjan accueille les assemblées annuelles 2025 de la BAD

Du 26 au 30 mai 2025, la capitale économique de la Côte d'Ivoire sera le centre névralgique du développement africain à l'occasion des Assemblées annuelles de la Banque africaine de développement (BAD). Sous le thème « Tirer le meilleur parti du capital de l'Afrique pour favoriser son développement », ces rencontres réuniront des milliers d'acteurs de premier plan pour discuter des leviers de croissance du continent.

Les Assemblées annuelles du Groupe de la BAD constituent l'événement le plus prestigieux de l'institution. En 2025, elles marqueront la 60e session du Conseil des gouverneurs de la Banque africaine de développement et la 51e du Fonds africain de développement, son guichet concessionnel.

Ce rendez-vous d'envergure internationale rassemblera plus de 3 000 participants issus des 81 pays membres, dont plusieurs



chefs d'État, ministres des finances, gouverneurs de banques centrales, responsables d'institutions financières et de développement, acteurs du secteur privé, universitaires et organisations non gouvernementales.

L'édition 2025 mettra en lumière

le potentiel du capital africain sous toutes ses formes – humain, naturel, financier et commercial – en tant que moteur essentiel du développement du continent. Les discussions couvriront des domaines stratégiques tels que : la transformation numérique et son rôle dans

l'inclusion financière et économique ; le renforcement des institutions et la gouvernance pour une croissance durable ; l'optimisation des ressources naturelles et énergétiques en lien avec l'Agenda 2063 et l'Accord de Paris ; la mobilisation des financements africains pour des infrastructures et industries compétitives

En droite ligne avec les « High-5 » de la BAD – éclairer l'Afrique, nourrir l'Afrique, industrialiser l'Afrique, intégrer l'Afrique et améliorer la qualité de vie des Africains – ces débats visent à catalyser des solutions concrètes pour accélérer la transformation économique du continent.

L'un des moments forts de cette édition sera l'élection d'un nouveau président à la tête du Groupe de la BAD. Le mandat de l'actuel président, Akinwumi A. Adesina, arrivant à son terme, cette élection sera déterminante pour l'orientation

stratégique de la Banque au cours des cinq prochaines années.

Au-delà des réunions statutaires, les Assemblées annuelles offriront un espace d'échange dynamique à travers des événements parallèles, notamment des conférences et panels sur des enjeux économiques et financiers majeurs. Le pays hôte, la Côte d'Ivoire, organisera également des sessions thématiques mettant en avant ses avancées économiques et ses ambitions de développement. Dans un contexte marqué par des défis mondiaux et régionaux, ces Assemblées annuelles seront une occasion unique de repenser les stratégies de croissance du continent en s'appuyant sur ses propres ressources et capacités. Abidjan, ville d'hospitalité et hub économique, se prépare ainsi à accueillir un sommet qui façonnera l'avenir du développement africain.

Emmanuel Um

LEADERSHIP STRATÉGIQUE

BGFIBank renforce les compétences de ses administrateurs

Dans une dynamique d'amélioration continue et de consolidation de son leadership, le Groupe BGFIBank a organisé, du 24 au 25 février 2025, une session de formation stratégique pour ses Administrateurs à Dubaï.

Ce rendez-vous essentiel a permis de renforcer les compétences en gouvernance et d'initier les grandes lignes du futur projet d'entreprise 2026-2030.

Fidèle à son engagement envers l'excellence, le Groupe BGFIBank a réuni plus de 100 Administrateurs issus de ses 12 pays d'implantation pour une formation de haut niveau en partenariat avec HEC Paris. L'événement, organisé à Dubaï, a offert un cadre idéal pour échanger sur les meilleures pratiques de gouvernance et aligner les visions stratégiques.

Parmi les thématiques abordées par des experts de renom : l'efficacité de la gouvernance, animée par Philippe PELÉ-CLAMOUR, Professeur Adjoint à HEC Paris, mettant en avant les mécanismes de décision et de contrôle adaptés aux défis actuels ; stratégie et moteurs de performance, présentée par Bertrand QUÉLIN, Professeur Permanent à HEC Paris, soulignant l'importance de l'innovation et de l'alignement des objectifs ; la gestion des risques comme levier de performance, thème abordé par Henri-Claude OYIMA, Président Directeur Général du Groupe



BGFIBank, insistant sur la nécessité d'une approche proactive des risques financiers et opérationnels.

Anticiper les défis de demain : cap sur le projet 2026-2030

Alors que le Groupe BGFIBank entame la dernière année de son projet d'entreprise DYNAMIQUE 2025, cette formation a également été l'occasion de poser les bases du prochain plan stratégique. L'ambition est claire : maintenir une croissance maîtrisée et durable tout en consolidant le rôle de BGFIBank comme acteur bancaire de référence en Afrique.

Henri-Claude OYIMA, Président Directeur Général du Groupe BGFIBank, a souligné : « Cette formation illustre notre engagement à anticiper les transformations du secteur financier et à renforcer les capacités de notre gouvernance pour répondre aux attentes de nos clients et partenaires. »

Une gouvernance proactive au service de la performance

Au-delà de la transmission de savoirs, cet événement a permis d'ancrer une culture de gouvernance agile et efficiente, essentielle pour faire face aux mutations du secteur financier africain et international. En investissant dans le développement de ses Administrateurs, le Groupe BGFIBank démontre une fois encore sa volonté de bâtir un avenir fondé sur la rigueur, l'innovation et la performance durable.

Cette initiative témoigne d'une vision à long terme où la gouvernance exemplaire constitue un pilier essentiel pour la pérennité et le rayonnement du Groupe sur le continent. Une stratégie qui fait de BGFIBank un modèle en matière de leadership et de structuration bancaire en Afrique.

DE

ENTREPRENEURIAT AU CAMEROUN

Ecobank Ellevate 2.0 pour soutenir les femmes

En un an, Ecobank Cameroun a accordé plus de 2 millions de dollars de financements aux femmes entrepreneures et aux entreprises dirigées par des femmes. Forte du succès de son programme Ellevate, la banque panafricaine lance une version améliorée, Ellevate 2.0, avec des solutions plus inclusives et adaptées aux besoins du marché féminin.

Ecobank Cameroun, filiale du groupe Ecobank Transnational Incorporated (ETI), a annoncé le mercredi 5 mars 2025 avoir octroyé plus de 2 millions de dollars (environ 1,2 milliard FCFA) aux femmes entrepreneures et aux entreprises axées sur les femmes en un an. Depuis l'inauguration de l'Agence Ellevate by Ecobank en mars 2024, au moins 1600 bénéficiaires ont pu accéder à des financements et à des services d'accompagnement.

Gwendoline Abunaw, directrice générale d'Ecobank Cameroun et responsable du cluster Cemac, a souligné l'impact de cette initiative en déclarant : « Les femmes d'affaires camerounaises ont déjà pu mesurer l'immense valeur du programme panafricain Ellevate by Ecobank, dédié aux femmes entrepreneures d'Afrique ».

Ces financements portent à plus de 3 milliards FCFA le total des fonds octroyés aux entreprises cibles depuis le lancement du programme en 2021. Face à cette dynamique, Ecobank a décidé de renforcer son engagement en lançant « Ellevate 2.0 », une version améliorée du programme initial.

Ellevate 2.0 entend élargir son champ d'action en proposant une gamme de solutions financières et non financières adaptées aux besoins spécifiques des femmes entrepreneures. Ce programme vise à améliorer leur gestion de trésorerie, leur donner accès à des formations et opportunités de réseautage, ainsi qu'à des prêts à des taux d'intérêt avantageux.

Un des éléments clés de cette nouvelle version est l'accès facilité aux financements, avec des prêts non garantis pouvant aller jusqu'à 50 000 dollars. Cette initiative intervient dans un contexte où l'accès aux capitaux reste un défi majeur pour les PME féminines. D'après des études de la Banque mondiale et des données gouvernementales, les femmes dirigent 23 % des PME manufacturières au Cameroun, bien qu'elles représentent 51 % de la population. Plus largement, elles sont à l'origine de 38 % des entreprises dans le pays, avec une présence significative dans les très petites entreprises (39 %), mais une participation plus faible dans les grandes structures (14 %).

Avec Ellevate 2.0, Ecobank ambitionne de toucher un plus grand nombre de femmes entrepreneures et d'accroître leur inclusion financière, contribuant ainsi au développement économique du Cameroun.

DE



DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE

Le Tchad capitalise sur la gomme arabique

Grâce aux perturbations des ventes de gomme arabique en provenance du Soudan, le Tchad se positionne comme un acteur clé sur le marché mondial. Cette opportunité s'inscrit dans une stratégie de diversification économique visant à réduire la dépendance aux hydrocarbures et à renforcer la résilience du pays.

Le Tchad, deuxième exportateur mondial de gomme arabique, tire profit des perturbations des ventes soudanaises pour renforcer sa position sur le marché international. En 2024, les exportations vers les États-Unis ont augmenté de 37 %, atteignant 2 041 tonnes, tandis que les ventes vers la France ont connu une hausse record de 40 %, totalisant 12 787 tonnes. Cette dynamique témoigne de l'émergence du Tchad comme une source alternative pour les industriels cherchant à diversifier leurs approvisionnements en gomme arabique, un ingrédient essentiel dans de nombreux produits alimentaires.

La guerre civile au Soudan, qui a perturbé l'approvisionnement mondial, a incité les acteurs du marché à explorer de nouvelles sources d'approvisionnement. Bien que le Soudan demeure le principal pro-



ducteur de gomme arabique, représentant 80 % de la production mondiale, le Tchad a su capitaliser sur cette instabilité en améliorant la qualité et la quantité de sa production. En conséquence, le pays se positionne non seulement comme un fournisseur fiable, mais aussi comme un acteur respectueux des droits humains, ce qui attire de plus en plus d'acheteurs soucieux de l'éthique.

En parallèle, le Tchad adopte une stratégie de diversification économique qui va au-delà de la gomme arabique. En réduisant sa dépendance au pétrole, le gouvernement tchadien cherche à développer d'autres

secteurs, tels que l'agriculture, l'élevage et le tourisme. L'essor de la gomme arabique s'inscrit dans cette vision, car elle fournit des revenus à plus de 500 000 personnes, contribuant ainsi à la création d'emplois et à la lutte contre la pauvreté.

Les prix de la gomme arabique continuent d'augmenter, atteignant entre 1 200 et 1 400 FCFA le kilogramme, par rapport à 900-1 200 FCFA en décembre dernier. Cette hausse des prix est un signe positif pour les producteurs et renforce l'attrait du Tchad en tant que destination d'approvisionnement pour les matières premières.

La situation actuelle offre

une opportunité inédite pour le Tchad de diversifier son économie et de s'imposer comme un acteur majeur sur le marché mondial de la gomme arabique. En capitalisant sur cette dynamique, le pays pourrait non seulement renforcer sa résilience économique, mais aussi améliorer le bien-être de sa population.

La gomme arabique est une matière première essentielle utilisée principalement comme émulsifiant et épaississant dans l'industrie agroalimentaire. Elle aide à stabiliser les mélanges d'huiles et d'eau et est également utilisée pour donner de la texture dans divers produits. En outre, elle est employée pour comprimer et enrober des gélules et comprimés dans les compléments alimentaires. La gomme arabique est un additif alimentaire reconnu sous le code E414.

La production de gomme arabique se fait principalement à partir de l'exsudation de certaines espèces d'acacias, notamment *Acacia senegal* et *Acacia seyal*. Les arbres sont entaillés pour permettre la libération de la gomme, qui est ensuite récupérée, nettoyée et séchée avant d'être commercialisée.

Bougna Etroukan Z. R.

CAOUTCHOUC NATUREL

Un déficit de 700 000 tonnes en 2025 stimule la hausse des prix

Une offre insuffisante face à une demande croissante

Le marché mondial du caoutchouc naturel devrait connaître une pénurie de 700 000 tonnes en 2025. Une situation qui maintient la hausse des prix, offrant des opportunités aux pays producteurs.

L'Association des pays producteurs de caoutchouc naturel (ANRPC) a annoncé que 2025 marquera la cinquième année consécutive de déficit sur le marché mondial du caoutchouc naturel. La production stagnera autour de 14,9 millions de tonnes, tandis que la demande poursuivra sa croissance pour atteindre 15,6 millions de tonnes (+1,8 %).

Ce décalage entre l'offre et la demande est principalement lié à la baisse de production en Indonésie (-9,8 % à 2 millions de tonnes) et au Vietnam (-1,3 % à 1,28 million de tonnes). La faiblesse des prix



durant les huit dernières années a découragé les replantations et freiné les nouvelles cultures, poussant certains producteurs à se tourner vers des alternatives plus rentables, comme le palmier à huile.

Cette pénurie soutient une tendance haussière des prix. En 2024, les cours du caoutchouc sur la bourse de Singa-

pour (SICOM) ont bondi de 27,1 %, passant de 1,55 \$/kg en janvier à 1,97 \$/kg en décembre. La Banque mondiale anticipe une stabilisation des prix à un niveau élevé en 2025 et 2026.

Cette conjoncture est une aubaine pour des pays comme la Côte d'Ivoire, troisième producteur mondial, dont la pro-

duction continue d'augmenter. La hausse des prix pourrait renforcer la contribution de ce secteur à l'économie ivoirienne, favorisant les recettes d'exportation et les investissements dans la filière.

Malgré ces perspectives favorables, les producteurs doivent relever plusieurs défis : l'accès aux intrants agricoles, la modernisation des infrastructures de transformation et la gestion environnementale des plantations. La transition vers une production plus durable, notamment à travers des pratiques agro forestières, pourrait être un levier de croissance à long terme.

Dans ce contexte, l'Afrique de l'Ouest se positionne comme un acteur clé du marché mondial du caoutchouc naturel, capable de bénéficier de la hausse des prix tout en répondant aux enjeux de durabilité et de compétitivité.

Amina Ayichatou (stagiaire)

UNE TAXE AMÉRICAINE AUX CONSÉQUENCES MONDIALES

L'avocat kényan menacé par la taxation des importations mexicaines

Depuis le 4 mars 2025, les États-Unis appliquent une taxe de 25 % sur les importations en provenance du Mexique. Cette décision risque de bouleverser l'équilibre du marché mondial de l'avocat, avec des répercussions directes sur les exportateurs kényans, qui redoutent une baisse des prix en Europe en raison d'une offre excédentaire.



Au Kenya, la filière avocat s'inquiète des conséquences de la nouvelle taxation américaine sur les importations mexicaines. Le Mexique étant le premier producteur et exportateur mondial du fruit, la réorientation probable de ses exportations vers l'Europe pourrait inonder le marché, principal débouché du Kenya, et faire chuter les prix.

La principale crainte des opérateurs kényans est que, face aux taxes plus élevées, les producteurs mexicains réduisent leurs expéditions vers les États-Unis (où ils expédient habituellement 80 % de leur production) au profit du marché européen. Entre 2019 et 2022, le Mexique a expédié en moyenne 1,27 million de tonnes d'avocats, d'après les données de la FAO. Une réallocation massive de cette offre créerait une saturation du marché et affaiblirait les prix.

« Les conséquences sont claires : les producteurs kényans pourraient être contraints de vendre à perte, de se tourner vers des marchés moins lucratifs avec des défis logistiques plus importants, ou de faire face au risque d'invendus et de stocks périssables. De plus, contrairement aux exportations péruviennes qui quittent généralement le marché européen en octobre, l'approvisionnement continu du Mexique signifie qu'il n'y aura aucun répit durant la haute saison d'achats en Europe », analyse l'Association des exportateurs d'avocats du Kenya dans une publication du 5 mars.

Cette situation remet en question les ambitions de la filière kényane à l'export en 2025. Selon un rapport du Département américain de l'Agriculture (USDA) publié le 13 février, le Kenya espérait une hausse de 11 % de ses recettes d'exportation d'avocats, atteignant ainsi 175 millions de dollars cette année. Mais si le marché européen est saturé par l'arrivée massive des avocats mexicains, ces perspectives de croissance pourraient être compromises.

Plus largement, l'afflux de l'avocat mexicain en Europe pourrait également impacter d'autres pays africains exportateurs tels que l'Afrique du Sud et le Maroc, qui dépendent fortement du marché européen. Pour rappel, l'Afrique est la troisième région exportatrice d'avocats après l'Amérique centrale et l'Amérique du Sud. Une redéfinition des circuits commerciaux semble donc inévitable face à ces nouvelles contraintes économiques.

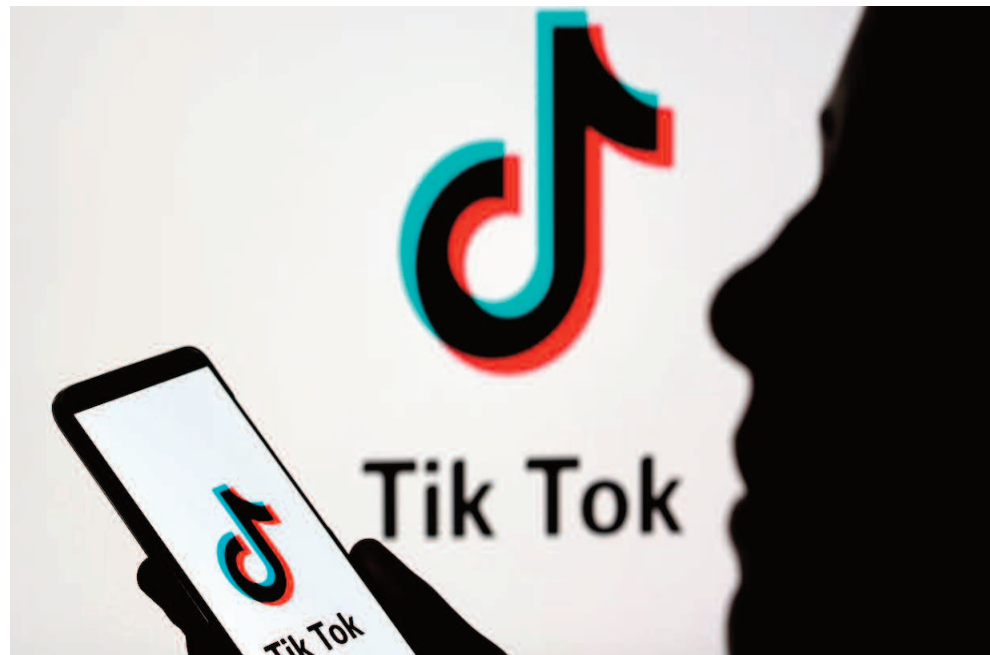
RÉSEAUX SOCIAUX

TikTok : une menace pour la jeunesse africaine ?

Alors que TikTok est accusé de négliger la sécurité de ses jeunes utilisateurs en Afrique, des révélations accablantes sur des pratiques immorales exposent la fragilité d'une génération livrée à elle-même. Les États africains peuvent-ils compter sur une jeunesse qui, par nécessité ou par facilité, choisit de se prostituer pour survivre ?

L'enquête de la BBC du 3 mars 2025 met en lumière une dérive inquiétante sur TikTok au Kenya : des adolescentes utilisent la plateforme pour diffuser des contenus suggestifs en direct et monétiser ces performances à travers des dons d'utilisateurs. TikTok, par son modèle économique, en retire d'importants bénéfices, ponctionnant jusqu'à 70 % des « cadeaux » offerts par les spectateurs. La situation est d'autant plus préoccupante que la RDC et le Maroc ont déjà tiré la sonnette d'alarme sur l'impact moral et sécuritaire de l'application chinoise.

Loin d'être un simple cas isolé, ce phénomène révèle une problématique plus large : celle de la vulnérabilité des jeunes Africains face aux plateformes numériques. TikTok Lite, une version allégée de l'application absente des marchés occidentaux, semble avoir été conçue sans les mêmes protections de sécurité. Un rapport de la fondation Mo-



zilla en 2024 souligne ainsi l'absence de filtres efficaces pour le contenu offensant et le manque de contrôle parental, exacerbant les risques d'addiction et d'exploitation.

Une jeunesse livrée à elle-même ?

Face à ces dérives, il est légitime de s'interroger : comment les États africains peuvent-ils espérer bâtir un avenir solide si

leur jeunesse, au lieu de se former et d'innover, se laisse happer par la facilité des gains rapides, quitte à sombrer dans des pratiques immorales ? L'inaction des gouvernements face à l'essor incontrôlé des plateformes numériques traduit-elle une résignation, voire une incapacité à protéger les nouvelles générations ?

Pour freiner ces dérives, une régulation

plus stricte des plateformes numériques s'impose. Il est essentiel d'adapter les normes de sécurité aux réalités locales et d'imposer aux entreprises technologiques des obligations claires en matière de modération de contenu. L'éducation numérique doit également devenir une priorité dans les écoles, afin d'apprendre aux jeunes à reconnaître et à éviter les pièges des réseaux sociaux. En parallèle, les géants du numérique doivent être contraints d'ouvrir des bureaux locaux en Afrique et de collaborer activement avec les autorités pour garantir un suivi efficace et une meilleure responsabilisation. Ces mesures combinées pourraient contribuer à restaurer un espace numérique plus sûr et à préserver l'avenir de la jeunesse africaine.

Si la situation semble alarmante, des initiatives émergent pour inverser la tendance. Certains pays africains commencent à légiférer pour mieux encadrer l'usage des réseaux sociaux et sensibiliser les jeunes à leurs dangers. Par ailleurs, des influenceurs engagés se mobilisent pour promouvoir des contenus éducatifs et valoriser l'entrepreneuriat numérique. La jeunesse africaine peut encore être un moteur de développement, à condition qu'elle soit soutenue et protégée par des politiques adaptées et une prise de conscience collective.

Yveline M. Douala

Sous le haut parrainage de la **COSUMAF**

&

Le partenariat de la **BEAC** et de la **BVMAC**



lors de la 3^{ème} Edition des



**Cemac's Capital
Market Awards**

08 & 09 Avril 2025

KRYSTAL Palace Hôtel

Akwa, Douala - Cameroun

Un colloque international sur le thème,

**Actionnariat Populaire
en Afrique Centrale :
Contours, Enjeux et Défis**

Trois bonnes raisons pour y participer...

1

Investir ensemble, prospérer durablement;

2

L'actionnariat populaire au cœur du développement de la Cemac;

3

Une communauté actionnaire, un avenir prospère;

**Merci de nous rejoindre pour la belle
aventure sur l'avenir de notre sous-région...**



Contacts: +237 696 49 24 40 | 677 53 20 32 | 692 95 17 07 | Email: lalettresarl@lettre-bourse.com

Suivez notre actualité sur www.lettre-bourse.com